



*Lettre des 8 organisations syndicales de la Fonction publique
à Eric Woerth et André Santini*

Promotion de l'égalité dans la Fonction publique

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Les organisations signataires de cette lettre ouverte tiennent à réaffirmer leur attachement à la promotion de l'égalité et à la lutte contre toute discrimination.

Elles estiment que la signature de la Charte pour la promotion de l'Egalité dans la Fonction publique entre le gouvernement et la Halde, le 2 décembre dernier, va dans le bon sens. Mais elles tiennent à être véritablement reconnues comme parties prenantes de ces questions.

Or, elles regrettent de n'avoir pas été associées à l'élaboration de cette charte, contrairement à ce qui a été indiqué dans les discours liminaires. Elles tiennent également à ce que non seulement « *chaque année un suivi particulier des conditions de mise en œuvre de la charte soit organisé au niveau du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat et du Conseil supérieur commun qui va être mis en place* », comme indiqué dans le document, mais aussi au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. Elles regrettent que ces deux instances aient été « oubliées ».

Elles souhaitent par ailleurs que des dispositions soient prises pour qu'une veille soit mise en place afin de permettre aux agents de se manifester.

Si elles considèrent comme très positif que cette question de la promotion de l'égalité soit portée avec la Halde, elles demandent à ce qu'elle le soit également avec l'ensemble des actrices et acteurs de la Fonction publique, notamment celles et ceux qui siègent dans les instances.

Recevez, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le 18 décembre 2008

Pour les organisations syndicales de la Fonction publique
Jean-Marc CANON